Laplace, un quartier éco-exemplaire à l'horizon 2020

Face au Jeu de Paume, une centaine de logements surgiront au sein d'un quartier écoexemplaire. Les 30 000 m2 de l'ancien site de la Franciade ont été complètement repensés et comporteront notamment un grand jardin public, des liaisons piétonnes et des modes de circulation douce. Fin des travaux courant 2020.

Des maisons à patio individuelles, des appartements locatifs collectifs et individuels, ce sont en tout une centaine de logements qui seront construits d'ici 2020 sur les 30 000 m2 du quartier écoexemplaire Laplace, face au Jeu de Paume.

« L'ancien site de la Franciade a été complètement repensé et comportera des logements, un grand jardin public, des liaisons piétonnes et des modes de circulation douce », a expliqué Marc Gricout lors de la visite du chantier lundi 19 juin. Et au maire de poursuivre : « nous continuons l'opération de reconversion des friches urbaines en cœur de ville. Le secteur Laplace, porte d'entrée depuis le nord du département, souffrait depuis trop longtemps d'une qualité urbanistique et paysagère très médiocre. »

C'est dans ce contexte que la municipalité avait décidé en 2012, d'implanter sur ce site un quartier éco-exemplaire et de confier l'aménagement de ces trois hectares à la SEM 3 Vals aménagement.

« Le porteur de projet pour la ville nous a confié le dossier avec une série de grands principes d'aménagement », déclare Thibault Croussin, urbaniste à l'Atelier Ruelle. « Parmi les options retenues pour structurer ce quartier et reconquérir des habitants, les plus marquantes sont la réalisation d'un grand jardin public transversal est-ouest dans le prolongement du parvis du Jeu de Paume. Tout comme le principe d'ouverture vers l'avenue de Châteaudun avec des commerces et du tertiaire, ou encore l'aménagement des liaisons piétonnes et l'anticipation des connexions futures. » Mais le plus important pour





les urbanistes, aura été de déterminer un programme résidentiel favorisant la mixité et mélangeant des logements collectifs et individuels, locatifs social et ascension à la propriété et d'y intégrer des activités commerciales et tertiaires.

Des bâtiments économes en énergie

Après la livraison du bâtiment Pôle Emploi et de ses dix-sept logements en 2016, le chantier se poursuit. Immobilière Centre Loire construit actuellement seize logements individuels (type 3, 4 et 5), et terre de Loire Habitat bâti dix-neuf logements locatifs individuels et collectifs.

Ces constructions dont la fin de travaux est prévue début 2018 respectent les ambitieux objectifs éco-exemplaires du quartier Laplace. Elles font l'objet de préconisation biodynamique afin que les bâtiments tirent profit de leur environnement dans une optique de réduction des consommations énergétiques et de confort des

habitants. Ils seront par ailleurs, raccordés au deuxième réseau de chaleur.

« C'est la preuve que nous sommes dans une démarche éco-responsable, avec un quartier chauffé par le réseau de chaleur urbain, une architecture bioclimatique, de la mixité sociale et une volonté affirmée de favoriser les déplacements doux », conclut Chantal Rebout, adjointe chargée de l'urbanisme et des paysages.

ARP

Chiffres clés

- 4 000 000 d'euros hors taxes de budget
- 1 126 000 euros investis par la ville
- 250 000 euros de subvention du Pays des châteaux
- 3 hectares d'emprise
- 100 logements du T1 au T3
- 40 logements en accès à la propriété
- 70 % de maisons individuelles